

DÉPARTEMENT DES POSTES,

OTTAWA, 1er décembre 1882.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre de ce jour, renfermant un état de la dépense de ce département pour les subventions postales et demandant une explication de la différence entre cette dépense et le crédit y affecté.

En réponse, je vous informe, à l'égard de l'item de \$2,700 (*a*), que partie de ce service a été fait par goëlette, et qu'il coûte en conséquence moins que par steamer. Quant à l'item de \$2,010 (*b*), l'entrepreneur n'a pas fourni un steamer de la classe voulue. Voilà pourquoi la dépense a été inférieure au chiffre des prévisions.

La différence (*c*) de \$37,833 est due à ce que ce service n'a pas été commencé aussi tôt qu'on le voulait, et quant aux items de \$25,000 (*d*) et de \$50,000 (*e*), le gouvernement n'a pu faire exécuter ces services conformément au projet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM WHITE,

Secrétaire.

A. M. J. L. McDOUGALL,
Auditeur général.